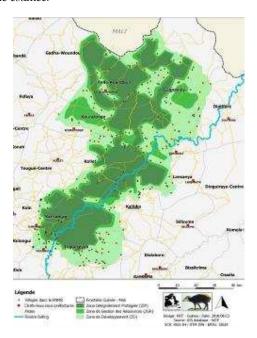


Projet de création du Parc National du Moyen Bafing (PNMB)

## Fiche de capitalisation sur l'implication des populations.

### Contexte

Plusieurs études biologiques, économiques et sociales, ont permis d'identifier la région du fleuve Bafing en Guinée, dans le Foutha Djallon, comme une zone prioritaire de conservation. La Wild Chimpanzee Foundation (WCF), sur mandat du gouvernement Guinéen avec le Ministère de l'Environnement Eaux et Forêts, a entamé depuis 2015 un projet de création du Parc National du Moyen Bafing (PNMB) en appui à l'Office Guinéen des Parcs et Réserves. Cette zone de 6 426 km² abrite de nombreux mammifères dont notamment l'une des dernières plus grandes populations de chimpanzés d'Afrique de l'Ouest (*Pan troglodytes verus*), avec un potentiel de près de 5 000 chimpanzés soit 12 % de la population mondiale estimée.



Carte du PNMB avec ses zones de gestion et les villages.

Ce parc loge aussi un projet de compensation écologique (Offset) des activités minières de la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG) et de la Guinea Aluminium Corporation (GAC) qui affectent les chimpanzés dans leurs concessions minières à l'Ouest du pays.

### La dimension humaine

Les limites du PNMB intègre un grand nombre de peuplements humains. L'on y compte 255 villages pour environ 36 000 habitants. Les Peuhls et Malinkés sont les communautés les plus nombreuses. Outre donc les enjeux de conservation, la prise en compte de la dimension humaine est un des piliers des interventions du projet. Comme un miroir dans lequel les communautés se reconnaitront, le PNMB a fait de l'implication des communautés un volet important afin de conférer une légitimité au parc à créer, de consolider les principes de gouvernance partagée et d'appropriation. Ceci fonde d'ailleurs la stratégie 2018-2020 adoptée par l'équipe-projet formée par la WCF et l'Office Guinéen des Parcs et Réserves.

### Stratégie pour impliquer les populations locales

Dans sa stratégie d'intervention, le projet de création du PNMB a développé un ensemble intégré d'approches dont la somme des effets devra permettre d'éviter d'entrevoir le PNMB comme le parc des uns ou celui des autres par les populations locales.

Ces approches se répartissent comme suit :

- · la communication avec les acteurs impliqués;
- · la structuration organisationnelle et la gouvernance;
- · le renforcement de capacités;
- · L'enregistrement et la gestion des plaintes et griefs;
- la planification participative de l'espace pour un développement intégré des territoires villageois;
- · le management professionnel du PNMB.

### La communication avec les acteurs impliqués

Le dialogue a été la porte d'entrée pour l'implication des populations dans la création et la gestion du PNMB. Une population qui s'implique est celle-là même qui a été bien informée et sensibilisée sur le projet, mais aussi celle qui exprime ses craintes et attentes. Des cadres de concertation communautaires (CCC) ont structuré ce dialogue entre l'équipe de création du PNMB et les populations en présence des autorités administratives.



Au total, 3 cadres de concertations communautaires ont permis de d'informer, de sensibiliser et d'échanger avec 4502 personnes représentant toutes les localités. La présence de ces cadres était une tribune offerte aux uns et aux autres pour l'expression de leurs craintes et attentes de sorte à permettre à l'équipe du projet de « calibrer » ses interventions en termes de limites, d'occupation et d'utilisation des espaces.

### La structuration organisationnelle et la gouvernance

Le changement recherché pour le développement durable de la zone du PNMB passe inéluctablement par l'organisation et la structuration des populations. Se baser sur les groupements existants ou susciter la création de nouvelles organisations à l'échelle du village pour la promotion mutuelle de la conservation et du développement a été l'option choisie.

Ainsi, la création de Comités Villageois pour la Conservation et le Développement s'appuyant sur des Groupements d'Intérêt Général (GIG) et des Groupements d'Intérêts Economiques (GIE) a été retenue.



Séance d'information et de sensibilisation sur les comités villageois.

Ces différentes organisations sont des catalyseurs internes pour l'identification, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions favorables à la fois à conservation et au développement local.

Il est à noter que la mise en place des comités villageois y compris de faitières communales les fédérant, s'inscrit dans la représentation de ces structures associatives dans les organes de gouvernance du PNMB aussi bien au niveau local, communal que national.

### Le renforcement de capacités des communautés

Dans le cadre de l'implication des populations locales, le renforcement de leurs capacités, leurs connaissances et de leurs aptitudes facilite la mise en œuvre de nouvelles pratiques promues par notre intervention. Ce renforcement se matérialise à travers la formation sur des thématiques d'intérêt et des appuis d'ordre matériel (voir tableau ci-dessous). Au titre des formations, l'on peut citer celles sur le compostage, l'agroforesterie, la régénération naturelle assistée. Concernant des appuis techniques, la dotation de femmes exerçant dans le maraîchage est ici à noter. En outre, le recrutement de surveillants communautaires au sein de la population et leur formation est à mentionner. Les gestionnaires recrutent également

des prestataires locaux, qui représente pour 2018, première année de l'action, un seuil de 15 hommes/jour.

### L'enregistrement et la gestion des plaintes et griefs

La création du PNMB ne peut être exsangue de toute plainte ou grief de la part des communautés impactées. L'on ne peut rechercher l'implication de celles-ci et ne pas mettre en place un mécanisme leur permettant d'exprimer leurs plaintes et griefs. La liberté d'exprimer ces plaintes et griefs est un gage en matière de transparence dans la gestion du PNMB.

Un mécanisme de gestion des plaintes et conflits privilégiant une résolution à la base, au niveau du village, a été dès lors pensé. Les membres honorifiques des comités villageois, au vu de leur influence sur la communauté, sont les ressorts sur lesquels s'appuie leur résolution. Ce processus fait également intervenir les comités de concertation communaux si elle n'a pas été possible au niveau du village. En cas de non résolution au niveau communal, les plaintes et griefs seront présentés au niveau national au comité de gouvernance et de suivi national.

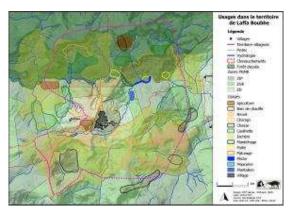
Une base de données pour l'enregistrement de ces plaintes et griefs a été créée, et les discussions avec le PACV/ANAFIC pour un ancrage indépendant de la gestion de ces informations sont en cours.

# La planification participative de l'espace pour un développement intégré des territoires villageois

De plus, toutes les activités pour l'implication des populations locales seraient vaines si elles ne se matérialisaient pas au niveau des territoires villageois. Des cadres d'interventions participatifs ont été dès lors développés dans les 255 localités du parc afin d'aboutir à l'identification et à la mise en œuvre d'actions favorables à la biodiversité et au développement des communautés. La production de cartes d'occupation et d'utilisation du sol à travers la cartographie participative, la production de Plans de Gestion des Territoires Villageois (PGTV) assortis d'accords locaux pour la gestion des ressources naturelles en sont la concrétisation.



Séance de cartographie participative à Laffa Boubhe.



Carte participative de Laffa Boubhe.

### Le management du PNMB

La structuration et l'organigramme du projet sont révélateurs de la volonté des responsables du projet de réellement impliquer les populations locales. En effet, la création des 3 pôles d'intervention avec le Développement Communautaire (traitant du développement rural, de la consultation communautaire et de la sociologie), l'Environnement, et l'Information, l'Education et la Communication permet la mise en œuvre intégrée des différentes approches ainsi que des activités qu'elles englobent.

### Acteurs impliqués

La mobilisation et l'implication des populations commandent elles-mêmes la mobilisation et l'implication d'autres personnes ressources. Ce sont notamment les autorités administratives et services techniques déconcentrées et décentralisées mais aussi les leaders d'opinion et les Chefs religieux.

Quant aux Leaders d'opinions, 5 personnes à l'échelle des 5 préfectures de l'aire du PNMB ont été identifiées. Ces leaders d'opinions, ont été informées et sensibilisées sur le projet de création du PNMB, et ils se proposent de porter la sensibilisation à leur tour aux communautés de leur zone d'intervention, mais aussi à jouer un rôle dans la gestion des plaintes et griefs.

Quelques activités réalisées avec et pour les populations du PNMB en vue de leur implication

Bien qu'en cours, il est possible de faire cas de quelques acquis à l'issue de la mise en œuvre des activités du projet.

Activités réalisées	Nb de Bénéficiaires / personnes mobilisées
Formation sur le compostage et dotation en semences (haricot et carotte).	118
formation en agroforesterie, régénération naturelle assistée.	12

Réalisation de 3 cadres de concertation communautaire .	4 502
Information et sensibilisation des populations de Laffa Boubhe, Koulifakara, Foungani, Lallabara, Kalinko Missira, Sangan et Kalinko Konkero sur leur structuration à travers des comités villageois.	372
Tournée de sensibilisation théâtrale sur les ressources naturelles, le PNMB et la conservation des chimpanzés (Phase 1).	1 624

Réalisation de pares-feux de 3 mètres autour des sites reboisés de Lallabara, Kalinko Konkéro et Laffa Boubhe.

Production de cartes participatives sur les limites des 255 localités du parc, l'occupation et l'utilisation du sol des villages de Laffa Boubhe, Koulifakara, Foungani, Lallabara, Kalinko Missira, Sangan et Kalinko Konkero .

### Conclusion

L'implication des populations locales dans le cadre de la création du PNMB est une de ses constantes d'action. Au-delà même du processus de création, le projet entend également pérenniser cette implication dans la gestion du PNMB suite à sa création officielle par Décret Présidentiel.

Le processus de création du PNMB bénéficie d'une équipe multidisciplinaire et multiculturelle où le partage d'expériences et de connaissances facilitent la mise en œuvre des différentes approches d'implication de la communauté locale, et cela en collaboration étroite et franche avec les cadres et agents de l'Office Guinéen des Parcs et Réserves.

## Documents consultables (Disponibles auprès de <u>l'équipe du projet PNMB (WCF et OGPR) et des 05</u> <u>préfectures couvertes par le projet</u>

- Wild Chimpanzee Foundation, 2016, Etude démographique pour la mise en place du Parc National du Moyen-Bafing, 55 pages.
- Wild Chimpanzee Foundation, 2016, Etude 'Focus groupe', entretiens de groupe pour la création du Parc National du Moyen-Bafing, 63 pages.
- Wild Chimpanzee Foundation, 2016, Inventaires biologiques de la zone d'étude du Parc National du Moyen-Bafing, 82 pages.
- Wild Chimpanzee Foundation, 2018, Etude socioéconomique des communautés villageoises de la zone du Parc National du Moyen-Bafing, 155 pages.
- Wild Chimpanzee Foundation, 2019, Etude cartographique des territoires et terroirs villageois du Projet de création du Parc National du Moyen Bafing et étude de l'histoire du peuplement de la zone du Parc, 99 pages.







### Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGPR)

BP 761 Conakry, République de Guinée



# Quelques animaux du Parc National du Moyen-Bafing



- 1: Cephalophus rufilatus; 2: Pan troglodytes verus ; 3: Vanellus senegallus ; 4: Canis adustus ; 5: Tragelaphus scriptus ; 6: Cossypha niveicapilla; 7: Panthera pardus ; 8: Papio papio; 9: Potamochoerus porcus ; 10: Tchagra senegalus ; 11: Chlorocebus sabaeus









